

10.06.2008 - 15:26 Uhr

## Hausse des prix du diesel: les transporteurs acculés

Bern (ots) -

La hausse constante des prix du diesel expose la branche des transports routiers à des difficultés de plus en plus grandes. De nombreuses entreprises vivent déjà sur leurs réserves. Le problème le plus important réside d'une part dans la part élevée des taxes fiscales, dépassant actuellement 90 centimes par litre, et d'autre part dans le fait qu'au niveau des ordres de transport à long terme, il n'est pratiquement pas possible de répercuter les coûts plus élevés sur les clients. Et cette situation est particulièrement gênante lorsque les pouvoirs publics en profitent! L'ASTAG somme donc la Confédération et les cantons de revoir dans les plus brefs délais leur propre politique en matière de prix et d'adjudication.

Suite à l'explosion dramatique des prix des carburants diesel, les transporteurs routiers sont de plus en plus acculés. En effet, entre le début de l'année et aujourd'hui, les entreprises ont dû supporter une hausse des prix de CHF 1.94 en moyenne TVA incluse, à CHF 2.25 avec, pour répercussion, le fait que la plupart des entreprises doivent d'ores et déjà puiser dans leur substance, respectivement vivre de leurs réserves. Et la part exceptionnellement élevée des taxes fiscales y contribue massivement, puisqu'elle représente plus de 90 centimes par litre. Cette situation est entre-temps également devenue un sujet de discussion au sein du Parlement.

Il faut aussi savoir que du fait des contrats de transport fixes à long terme, usuels dans de nombreux domaines du transport routier, les conséquences sont véritablement sérieuses. Ainsi, dans le secteur des chantiers ou du transport à courte distance, il est pratiquement impossible de répercuter à court terme sur la clientèle ces hausses de prix du diesel par l'entremise d'une majoration des coûts de carburant. C'est également pourquoi, justement dans le trafic de chantier, et selon l'indice CFSC, les prix des transport n'ont subi selon qu'une augmentation minime par rapport à 2007. Or, cette situation est particulièrement gênante lorsqu'il s'agit d'ordres de transport provenant des pouvoirs publics bénéficiant déjà, quant à eux, des taxes élevées!

C'est pourquoi l'ASTAG somme la Confédération et les cantons de revoir dans les plus brefs délais leur politique des prix. Il s'agit concrètement de mettre sur pied, en plus de la réduction de l'impôt à la consommation sur le diesel, un mécanisme propre à permettre des modifications des prix des ordres publiques en fonction de l'évolution des prix du diesel. De plus, des adaptations des prix de transport durant l'année seront incontournables

Contact:

ASTAG Association suisse des transports routiers  
Michael Gehrken  
Weissenbühlweg 3, 3007 Berne  
Tel. 031 370 85 24